



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr

N° 20 du 6 février 2004

Spécial **Comptes Rendus**

Sommaire

ACTIONS : suite

Le 2 février 2004 :

- **A l'INSERM**
- **A Marseille**

Réunion des CSS INSERM du 4 février

Action INSERM du 2 février

Succès du rassemblement des personnels avec les Directeurs INSERM !

Comme le dit un article de "Libération" (3/2/04), le séminaire des directeurs de formation organisé par le Directeur Général de l'INSERM le 2 février 2004 au Palais des Congrès, Porte maillot à Paris s'est transformé en une "Assemblée Générale" réunissant environ **900 personnes**, dont plus de la moitié étaient des personnels venus à l'appel de l'Intersyndicale INSERM (soit plus de **500 manifestants** !!). Bréchet a "négocié" serré avec les représentants de l'intersyndicale pour arriver à un compromis : tout le monde a pu entrer dans l'amphithéâtre et assister à la réunion, la première intervention a été celle de l'intersyndicale (faite par J Kister) suivie par le collectif "Sauvons la Recherche" (J Bertoglio), ensuite le DG a fait son "discours", un peu plus court que prévu mais pendant au moins 45 minutes quand même, sans avoir été interrompu (c'était sa plus grande angoisse !!). Ensuite un vrai débat a eu lieu avec la salle, des Directeurs d'unités sont intervenus (choix de l'intersyndicale de les laisser parler le plus possible) dont Axel Kahn, dénonçant le poids trop important des "conseillers" de Bréchet (le CORES) au détriment de l'évaluation des CSS et du Conseil Scientifique, indiquant que selon lui, l'Inserm n'était pas en période de "transition", comme l'affirme le DG, mais plutôt en **période de régression** avec les coupures budgétaires et la suppression de postes statutaires chercheurs et ITA (AK a beaucoup insisté sur le rôle des personnels techniques dans les unités), et il a conclu en demandant à Bréchet "de choisir son camp ! Plusieurs membres du collectif "Sauvons la recherche" (dont A Trautman) ont confirmé l'annonce de la **démission des DU le 9 mars (plus de 57% des DU INSERM ont signé la pétition à ce jour) si rien de nouveau ne venait du côté du gouvernement.**

Jean-Louis Martin, Président du Conseil Scientifique INSERM, a fait une intervention remarquée car bien différente de son attitude jusqu'à ce jour vis à vis du DG !! En effet, il a fait part du fort désarroi des personnels à l'INSERM et particulièrement des jeunes chercheurs, a indiqué que "l'on ne peut pas réformer sans moyens" et a demandé à Bréchet de "réduire la voilure", i.e. de faire une pause dans le rythme des réformes imposées par le DG !!

Vers 16H30, au moment de la "pause" café, nous n'avons pas réussi à faire adopter une motion proposée par l'intersyndicale et le DG a pu "reprenre" en main la réunion comme prévu (malgré un retard important) et la plupart des personnels sont ensuite partis. La fin de l'après midi a donné lieu à une table ronde : sur les "instituts sans murs".

Le lendemain, la réunion des DU a continué avec le discours de Douchin sur le Budget, un débat sur les statuts chercheurs et ITA, les nouveaux CDD de 3-5 ans, le comité d'éthique de l'INSERM, ...

Quelques-unes des "annonces" faites par le DG durant ces 2 jours :

- il a annoncé un **"moratoire" sur le décret portant sur les statuts des personnels de l'INSERM** (recrutement chercheurs en CSS avec experts extérieurs, appréciation des ITA par supérieur hiérarchique avec suppression pure et simple du rapport fait par l'agent : les syndicats avaient boycotté le CTPC du 28 janvier et pour le prochain CTPC convoqué le 11 février, le DG a indiqué qu'il y aurait un débat sans vote : c'est donc déjà **un premier recul** du aux actions en cours mais il faudra être vigilant et continuer d'exiger de véritables négociations pour une vraie évaluation des ITA et imposer que les CSS, le CS soient saisis des modifications des règles des concours de recrutement chercheurs,

- sur les **dotations des unités 2004**, objet de beaucoup d'interventions de DU inquiets voir en colère, le DG a précisé que "c'était de la faute aux CSS et au CS qui mettaient tout le monde en A" !! Il a donc été obligé de faire des dotations "différentielles" avec ces conseillers (CORES) ! Néanmoins, il a annoncé que **les unités classées en B et en C allaient être vues rapidement par un "comité"** (avec des membres du CORES, du CS, des CSS) pour attribuer 2,7 millions d'euros de "programmes" !! Soit une belle incohérence du DG : d'un côté il plaide pour une politique de programmes incitatifs fondée sur l'excellence et ensuite il annonce qu'il va distribuer une partie de ces programmes aux unités les plus mal classées !! C'est du n'importe quoi et il apparaît évident à entendre le DG que les choix des dotations des unités 2004 ne reposent sur aucune base scientifique : c'est le monde de l'allégeance, des petits copains, et du pilotage en vue de privilégier certains sites sur des priorités décidées par les ministères et le DG ! Et le Directeur Général n'aime pas la transparence : en effet, cette année la liste des crédits aux unités n'a pas été donnée aux participants à ce séminaire, comme cela s'est fait les années précédentes. Selon nos informations les 600 exemplaires de ce document ont été « détruits » le 6 février sur ordre de la direction : mais le SNTRS CGT a reçu un exemplaire avant cet autodafé et nous vous communiquerons les tableaux comparatifs de l'ensemble des dotations 2002, 2003 (avant annulations) et 2004

de toutes les unités et formations INSERM en début de semaine prochaine !! A suivre ...

- sur la faiblesse des **salaires**, seule réponse du DG : **contrats d'interface** et IFIC (prime d'intérêt collectif) pour les chercheurs, sur-primes diverses pour les ingénieurs (dans un document remis lors de cette réunion présentant la politique de Bréchet, il est même inscrit en toutes lettres : « **accès à la rémunération au mérite** » !!

- sur **l'évaluation par les CSS**, Bréchet reconnaît (enfin !) qu'il y a trop de comités ad hoc !! Il se dit prêt à donner aux CSS et au CS l'évaluation de certains programmes (Avenir, ATC, contrats interfaces, ...) mais à **3 conditions** ... qui de fait **constituent une remise en cause du rôle des instances démocratiques** :

- 1) présence **d'experts extérieurs dans les jurys** (voir décret soumis au CTPC)
- 2) **pré-sélection des candidats CR-DR** afin de réduire le nombre d'auditions pour en augmenter la durée
- 3) les élus et les nommés des CSS et du CS doivent se présenter **sur leur CV (publications)** et non plus sur listes syndicales !

- sur **les CDD de 3-5 ans**, le DG annonce qu'il y aura en 2004 un appel d'offre commun pour les contrats Avenir, les CDD 18 mois et les nouveaux CDD 3-5 ans qui seront évalués par l'actuelle commission Avenir. Dans le document cité plus haut, le DG se prononce clairement pour « **l'abolition de la distinction CR1-CR2** » !

Il a été annoncé officiellement la tenu d'un "Colloque" à l'initiative du CS et rassemblant aussi les membres du Conseil d'Administration, les 2 et 3 avril 2004 à Lyon sur "les statuts des chercheurs et l'avenir des structures".

Enfin, le **8 mars aura lieu un Conseil d'Administration exceptionnel avec la présence de Claude Griscelli**, qui doit prochainement rendre son rapport sur la recherche bio-médicale en France.

Le 3 février, Ben Ari a proposé son propre texte de **motion qui a été adoptée à main levée** !!

L'action doit continuer !!

Pensez à VOTER et FAIRE VOTER SNTRS CGT aux élections aux CAP INSERM en cours
(date limite de vote le 27 février à minuit)

LETTE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE POUR LA SANTE : SAUVONS LA RECHERCHE

Paris, le 3 février 2004

Les Directeurs de laboratoires et les lauréats « Avenir » de l'Inserm, réunis à Paris les 2 et 3 février 2004, expriment leur profonde inquiétude concernant le devenir de la recherche bio-médicale et en santé en France.

D'elle dépendent les médicaments de demain : sans recherche publique, il n'y aura pas de traitements. En effet, c'est à partir des travaux menés dans les laboratoires publics qu'ont été identifiés le virus du SIDA, les nouveaux traitements de la maladie de Parkinson ou le vaccin contre l'hépatite B.

D'une part, les plus hautes autorités de l'Etat déclarent que cette recherche est indispensable pour le développement du pays, et de l'autre, le gouvernement décide une baisse sans précédent du budget des EPST et du nombre de postes de chercheurs et techniciens ouverts au concours.

Ces décisions vont renforcer le départ vers les USA de quelques uns de nos plus brillants chercheurs et interdire le retour de l'étranger de nos jeunes chercheurs.

Ces décisions insultent l'avenir et sont indignes d'un pays comme la France

Nous demandons au Gouvernement d'entendre les chercheurs et de débloquer d'urgence les fonds nécessaires, comme le réclame la pétition « Sauvons la recherche » et d'arrêter cette dérive suicidaire.

La recherche scientifique est un bien précieux qui mérite plus de considération.

Motion adoptée à main levée moins 7 contre.

Réunion des membres des Commissions INSERM (CSS-CT-CE) du 4 février

Historique : pour la première fois depuis 40 ans, les membres des CSS, interCSS (CT et CE) de l'INSERM se sont réunis le mercredi 4 février 2004 à La Pitié, réunion "sauvage" sans la direction générale !!

Il y avait 76 membres présents et une déclaration a été votée annonçant **un blocage de l'évaluation des structures en 2004** (non communication des résultats de l'évaluation, refus de vote, non signature des procès verbaux).

Ce texte sera ensuite soumis au vote dans chaque CSS Commission transversale (CT) ou commission d'urgence (CE). Déjà, la CT1 a voté pour à l'unanimité le texte lors de sa réunion le 5 février 2004.

Les membres des CSS, des CT et des CE de l'Institut National de la Santé et de la Recherche médicale (INSERM) approuvent et soutiennent sans réserve le texte de la lettre ouverte envoyée le 14 Janvier 2004 au Premier Ministre et aux Ministres de la Santé et de la Recherche par les présidents et vice-présidents des commissions scientifiques de l'INSERM.

Les membres des CSS, des CT et des CE demandent :

- le rétablissement du contingent global (pour l'ensemble de la recherche) de postes statutaires amputés de 550 emplois (chercheurs, techniciens, administratifs et ingénieurs) sur les départs à la retraite,
- un budget de la recherche à la hauteur des enjeux de la compétition internationale actuelle, et
- l'organisation d'un colloque national sur l'avenir de la recherche comme le demandent aussi les signataires de la pétition "sauvons la recherche".

Les membres des CSS, des CT et des CE considèrent que leur mission d'évaluation est essentielle pour le bon fonctionnement de l'INSERM et expriment leurs plus sérieuses inquiétudes vis-à-vis des difficultés budgétaires actuelles qui mettent en péril l'existence de nombreuses formations de recherche de l'Institut.

Considérant que les personnels de l'INSERM ne sont plus actuellement en situation d'accomplir leur mission, les membres des commissions décident le blocage administratif de l'évaluation des formations de recherche en :

- ne communiquant pas à l'administration les résultats des évaluations;
- ne validant pas électroniquement les votes;
- ne signant pas les procès verbaux des sessions des commissions.

Cette décision sera revue en fonction de l'évolution de la situation courant mars.

Texte adopté à l'unanimité moins une abstention par les membres (76) de toutes les CSS, CT et CE (sauf une abstention) présents à la réunion extraordinaire des commissions INSERM du 4 Février 2004 à Paris.

Action à Marseille le 2 février

200 à 300 personnes se sont rassemblées à proximité de l'Institut Paoli Calmette (juste en face pour le SNTRS, et l'UD qui avait appelé est restée très en-dessous, n'ayant pas pu passer vu le nombre de service d'ordre qui balisaient...

Les présents ont déployé les banderoles, les affiches et ont hué le Président, tellement fort qu'ont leur a immédiatement accordé un rendez-vous : 2 Préfets sont venus et leur ont donné un rendez-vous avec un conseiller du président (Dupré-Latour).

Conclusion : C'est un autre aspect du mur, mais c'est toujours le même mur !! Ils ne veulent pas entendre.

La presse a très bien couvert : les radios, FR3, M6, etc... Interview à l'Humanité...

Suite de l'action : une réunion avec le Collectif local SAUVONS LA RECHERCHE...